



**Dossier de Candidatures :
Marché nocturne des artisans créateurs du 17/07/2021**

Situation : Rocheservière, place de la libération (parking de l'église)

Horaires : 17h00 à 22h00, installation des exposants dès 15h30

Organisé par l'association l'Audace collectif artisans créateurs

Nom : _____ Prénom : _____ Nom commercial : _____

Adresse : _____ Code postal : _____ Ville : _____

N° de portable : _____ Mail : _____

Siret : _____

Produits proposés :

Site internet : _____ Page Facebook : _____

Etsy/grand marché ou autre (précisez) : _____

Instagram : _____

Tarifs exposants

TABLES ET CHAISES NON FOURNIES :

Chaque emplacement fera 3mètres, tarif 12€00.

Nombre d'emplacement : _____

Stand :

Pour que ce marché soit réussi nous demandons que chacun vienne avec son matériel.

☞ Lampions ou guirlandes à piles/solaires pour éclairer son stand. Pas de branchement électrique.

☞ Avez-vous un barnum ?

Oui Non

☞ Avez-vous un parasol ?

Oui Non

☞ Si non aux deux questions, pouvez-vous en louer un pour cette occasion ?

Oui Non

Quelques règles :

1Après validation de mon inscription par l'Association : Je m'engage à régler la totalité de la somme, soit _____ afin de réserver mon emplacement, par virement ou par chèque, au plus tard le 30/06/2021.

2 J'accompagne ma demande de la **copie de ma pièce d'identité, d'un extrait de Kbis de – moins de 3 mois, une copie de mon attestation d'assurance responsabilité civile professionnelle** et d'une enveloppe timbrée à mon nom pour toutes les demandes d'inscription faites par courrier.

3Je m'engage à venir avec mon matériel.

4J'ai pris connaissance des modalités d'inscriptions, je m'engage à le signer lorsque mon inscription sera validée par l'Association.

5Je m'engage à régler la somme dû.

6Pour que tous les corps de métiers soient représentés, nous limitons le nombre d'exposants par catégorie. Merci de votre compréhension.

7Je m'engage à venir **avant 16h30 et à ne partir qu'à la fin du marché**. Aucun départ avant l'heure ne sera possible pour des raisons de sécurité évidente.

8 Des places de stationnement seront disponibles à proximité du marché, vous y laisserez votre véhicule pour toute la durée du marché. Nous laisserons le parking place de l'église disponible pour les clients.

Fait le :

Signature :

Tous les candidatures seront étudiées par ordre d'arrivée. Seules les candidatures complètes seront étudiées. Aucune place n'est réservée avant paiement en totalité de la somme du.

Renvois des candidatures par mail : laudacecollectif@gmail.com ou par courrier.



13939*01

MEIE-DGCIS

DÉCLARATION PRÉALABLE D'UNE VENTE AU DÉBALLAGE

(Articles L. 310-2, L. 310-5, R. 310-8, R. 310-9 et R. 310-19 du code de commerce
et articles R. 321-1 et R. 321-9 du code pénal)

1 - Déclarant

Nom, prénoms ou, pour les personnes morales, dénomination sociale : _____

Nom du représentant légal ou statutaire (pour les personnes morales) : _____

N° SIRET :

Adresse : n° _____ Voie : _____

Complément d'adresse : _____

Code postal : Localité : _____

Téléphone (fixe ou portable) : _____

2 - Caractéristiques de la vente au déballage

Adresse détaillée du lieu de la vente (terrain privé, galerie marchande, parking d'un magasin de commerce de détail...) : _____

Marchandises vendues : neuves occasion

Nature des marchandises vendues : _____

Date de la décision ministérielle (en cas d'application des dispositions du II de l'article R. 310-8 du code de commerce) : _____

Date de début de la vente : _____ Date de fin de la vente : _____

Durée de la vente (en jours) : _____

3 - Engagement du déclarant

Je soussigné(e), auteur de la présente déclaration : (Nom, prénom) _____, certifie exacts les renseignements qui y sont contenus et m'engage à respecter les dispositions prévues aux articles L. 310-2, R. 310-8 et R. 310-9 du code de commerce.

Date et signature :

Toute fausse déclaration préalable de vente au déballage constitue un faux et usage de faux passible des peines d'amende et d'emprisonnement prévues à l'article 441-1 du code pénal. Par ailleurs, le fait de procéder à une vente au déballage sans la déclaration préalable ou en méconnaissance de cette déclaration est puni d'une amende de 15 000 € (art. L. 310-5 du code de commerce).

4 - Cadre réservé à l'administrationDate d'arrivée : _____ N° d'enregistrement : _____
recommandé avec demande d'avis de réception
remise contre récépisséObservations : _____

Modalités

1- Le marché des créateurs se déroulera le samedi 17 juillet, sur la commune de Rocheservière, place de la libération, parking de l'église.

2 - Cet événement est ouvert à toute personne exerçant une activité artisanale et commerciale, avec un numéro d'identification Siret. Toutefois, le nombre de participants étant limité, il sera favorisé la variété pour éviter la concurrence et permettre au public d'avoir un éventail d'artisanat. Votre participation à l'événement sera validée par mail ou téléphone, après validation de votre candidature par le conseil d'administration.

3-Tous les participants devront s'acquitter des frais d'inscription leur permettant l'attribution d'un emplacement sur l'événement. Aucun participant ne pourra choisir sa place, il aura une place qui aura été, au préalable, définie par le conseil d'administration.

4- Annulation par le participant : Les frais d'inscription ne seront pas rendus en cas d'annulation du participant, sauf événement grave (décès, hospitalisation) avec justificatif. En cas de cessation d'activité, et jusqu'au 30/06/2021, le participant devra envoyer un justificatif par courrier, à l'Association l'Audace dans les 20 jours suivant sa cessation pour pouvoir être remboursé de son emplacement. Passé ce délai, aucun remboursement ne sera effectué.

5 - En cas d'annulation de l'événement par l'Association l'Audace, ou par mesure gouvernemental et pour quel qu'en soit le motif, l'intégralité de la somme versée sera remboursée aux participants.

6 - Votre paiement sera encaissé dès réception.

7 - Chaque participant est responsable de son stand et devra fournir une attestation d'assurance valide, conformément aux réglementations. L'Association L'Audace se décharge de toute casse, perte, vol ou autre dommage sur les produits, les articles et le matériel dont le participant se servira lors de son exposition.

8 - Aucun participant n'aura le droit de sous-louer son stand.

9- Chaque participant ne doit pas présenter d'objet interdit par la loi.

10 - Publicité et communication : chaque participant devra utiliser tous les supports qu'il a à sa disposition (page Facebook, votre propre site internet professionnel, exploitation de votre fichier client et prospects...) pour faire la publicité de l'événement. Il devra partager les informations dont il dispose pour en faire la publicité.

11 - L'Association s'engage à mettre tout en œuvre pour que la publicité autour de l'événement soit faite (médias, site internet, affiches, flyers, banderoles...) et ne sera pas tenue pour responsable en cas de non affluence du public. Cependant, pour une s'assurer une affluence optimale, nous vous conseillons fortement de communiquer et de relayer l'information.

12 : Horaires de la manifestation : 17h00 à 22h00, installation des exposants de 15h30 à 16h30, selon planning.

En signant, je m'engage à respecter ses modalités d'inscriptions, sous peine d'être exclu et non remboursé.

A _____, le _____,

Nom : _____ Prénom : _____

Signature